

Réf: Dossier N° : 48219

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE DE VENTE ET DE DISTRIBUTION » en abrégé «SOVENDIST »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ATTOBAN, NON LOIN DE
L'ECHANGEUR DE LA RIVIERA 2, 01BP2014ABJ01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Jan 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE DE VENTE ET DE DISTRIBUTION » en abrégé «SOVENDIST ».

Objet: La culture de produits agricoles, l'élevage, la conservation, la vente et la distribution de produits agricoles et avicoles, de poissons, de lapins et de pintades. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY ATTOBAN, NON LOIN DE L'ECHANGEUR DE LA RIVIERA 2, 01BP2014ABJ01

GERANT: Madame SAMASSI AMINATA APSE TAO.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09719 du 10/04/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9094 du 10/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

